
Partenariat

et

solidarité



***Evaluation de l'utilisation de
la Charte de Marrakech***



**36th
World Scout
Conference**

**36e Conférence
Mondiale
du Scoutisme**

H E L L A S 2 0 0 2

RAPPORT D'ÉVALUATION SUR L'UTILISATION DE LA CHARTRE DE MARRAKECH

Monsieur le Président, chers amis,

L'humanité est entrée dans une ère d'interdépendance planétaire.

Aucun programme éducatif centré exclusivement sur la culture et l'histoire nationales ne peut prétendre préparer les jeunes à jouer un rôle actif dans un monde de plus en plus interdépendant.

Aucun programme éducatif fondé sur la compétition et l'individualisme ne peut prétendre préparer les jeunes aux efforts de coopération nécessaires pour faire face aux problèmes mondiaux.

Le Scoutisme comme Mouvement mondial et fraternité internationale a perçu ces enjeux depuis longtemps.

Dès les années soixante-dix, l'éducation au développement et la participation au développement communautaire ont été pour le Mouvement des priorités essentielles soutenues par de nombreux programmes de partenariat Nord-Sud.

Fin 1989, début 1990, le Forum de Kigali, Rwanda, a élaboré : la « Charte de Kigali », un cadre de référence pour les accords de partenariat , qui fut adopté par la Conférence Mondiale de Paris en 1990.

Le Symposium International de Marrakech organisée en 1994, à l'invitation du Scoutisme marocain, s'est inscrit dans la même perspective, en l'élargissant à l'ensemble du Monde et à la coopération Est-Ouest.

Il a réuni 440 participants issus de 118 associations dans 94 pays ainsi que de nombreuses organisations internationales.

Il a produit la Charte de Marrakech : un cadre de référence pour l'organisation de partenariats entre associations afin de promouvoir une plus grande solidarité Nord-Sud et Est-Ouest.

La Charte de Marrakech a été adoptée par la Conférence Mondiale d'Oslo en 1996.

En 1999, la Conférence Mondiale de Durban a adopté une recommandation demandant au Comité Mondial d'évaluer la mise en œuvre de la Charte de Marrakech et de proposer des recommandations pour rendre la Charte mieux utilisable.

Au cours de l'année 2002, un volontaire Scout de Côte d'Ivoire, Pascal Kouamé, a travaillé pendant 3 mois au Bureau Mondial du Scoutisme pour réaliser ce travail et contribuer à la rédaction du rapport que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Ce rapport sera publié dans sa version définitive dans les semaines qui viennent.

L'évaluation a permis de mettre en évidence les points suivants :

- La Charte de Marrakech est connue et utilisée par au plus 1/3 des OSN.
- Pour ses utilisateurs, la Charte de Marrakech a un impact notable :
 - Pour le développement des programmes éducatifs
 - Pour le développement des échanges de jeunes
 - Pour le soutien matériel et financier des associations

Cependant de nombreuses insuffisances ont été relevées et conduisent à proposer des recommandations soumises à cette conférence.

Je vais maintenant développer ces points.

La charte est connue et utilisée par un tiers à peine des OSN :

- Ne connaissent pas et n'utilisent pas la charte : 19% des OSN.
- La connaissent un peu et l'utilisent peu ou pas : 43% des OSN.
- La connaissent assez bien et l'utilisent un peu : 24% des OSN.
- La connaissent très bien et l'utilisent comme cadre de référence : 14% des OSN.

Comment expliquer cette faible diffusion ? L'évaluation a permis de mettre en évidence quatre raisons principales :

- Mauvaise efficacité des méthodes de communication et de diffusion utilisées.
- Pas de version dans la langue nationale de nombreux pays.
- Beaucoup d'associations ont des priorités plus urgentes ou n'ont pas perçu l'intérêt de la Charte.
- Le texte de la Charte est trop général et ne propose pas des lignes d'action suffisamment concrètes et pratiques.

Pour ceux qui la connaissent et l'utilisent, la charte est-elle utile ? A-t-elle eu un impact sur les actions de partenariat ?

L'impact sur les programmes éducatifs est notable dans plusieurs aspects :

- Dans de nombreux cas, le partenariat entre une association bien établie et une association en développement a permis à cette dernière de bénéficier d'un apport et d'un soutien déterminant pour développer son programme éducatif.
- Il est important que l'association qui aide prenne garde à ne pas promouvoir son propre modèle mais soutienne son partenaire dans le développement d'un programme bien adapté aux réalités, à la culture, aux aspirations des jeunes et aux besoins du pays.
- La pratique des partenariats Nord-Sud et Est-Ouest a amené beaucoup d'associations à enrichir leurs programmes en particulier dans les domaines suivants :
 - Apprentissage interculturel et éducation internationale,
 - Education au développement et participation au développement de la communauté,
 - Education à la citoyenneté et à l'engagement social,
 - Education à la paix.

On assiste souvent à un enrichissement réciproque mais qui ne porte pas sur les mêmes éléments.

- Par exemple dans le cas d'un partenariat Nord-Sud, l'association du Nord découvre la richesse de l'engagement social de l'association du Sud et intègre dans son programme la dimension de l'engagement communautaire et de l'éducation au développement.
- Réciproquement, l'association du Sud découvre l'intérêt des pratiques éducatives développées par son partenaire du Nord et intensifie par exemple la dimension de la participation des jeunes à la prise de décision dans sa démarche éducative.

De nombreux partenariats portent sur les échanges de jeunes essentiellement dans la tranche d'âge 14-24 ans.

- Certaines associations ont développé des programmes de préparation à la rencontre interculturelle ;
- D'autres se limitent à mettre en relation les partenaires et à faciliter les rencontres ;
- Beaucoup d'associations n'ont développé aucun objectif éducatif ni aucun matériel pour ouvrir les jeunes aux principes de l'égalité, de la réciprocité, et du partage ;
- Pourtant l'impact des échanges est jugé en général extrêmement positif sur le plan éducatif ;

- Le niveau de participation des jeunes dans l'élaboration des projets d'échange est variable et devrait être encouragé plus systématiquement;
- L'inégalité des moyens entre les partenaires dans le cas des échanges Nord-Sud aboutit souvent à donner le pouvoir de décision au partenaire du Nord.

Plusieurs actions de partenariat visent le soutien financier et matériel d'une association en développement par une association bien établie.

- Certains partenariats d'association à association s'étendent sur plusieurs années et visent des objectifs multiples :
 - Renforcement de l'infrastructure
 - Développement des programmes et des publications
 - Formation des cadres
 - Etc.
- Ils nécessitent la mise en place de structures communes pour le pilotage, la gestion des ressources et l'évaluation afin de garantir la réciprocité et la transparence.
- Ces structures n'existent pas dans tous les cas.
- Dans ce type de partenariat, les partenaires des associations bien établies ne sont pas toujours conscients de la réciprocité des échanges. Ils s'attachent à « donner », mais ne sont pas toujours conscients de ce qu'ils reçoivent en retour.
- Certains partenariats privilégient au contraire des jumelages au niveau local, de groupe à groupe.
- Il y a un risque que ces actions multiples ne s'inscrivent pas dans un plan cohérent au niveau national.
- Des tentatives pour promouvoir le partenariat multilatéral existent mais elles restent limitées.
- On constate un manque d'outils pour faciliter la mise en œuvre des principes de la charte de Marrakech : égalité, réciprocité, transparence:
 - Modèles de convention de partenariat,
 - Lignes directrices pour l'élaboration, la conduite et l'évaluation des conventions.

Et voici maintenant les recommandations proposées par le rapport

La promotion

- Rendre la Charte accessible à tous en la faisant apparaître sur le site web de l'OMMS.
- Proposer un atelier sur le partenariat inspiré de la Charte dans chaque Conférence Mondiale ou Régionale.
- Produire au niveau mondial un kit sur le partenariat développé à partir de la Charte et proposant des outils et des lignes d'action pratiques.
- Encourager les Bureaux Régionaux à diffuser ce kit et à promouvoir l'esprit de la Charte de Marrakech.

Le développement du programme des jeunes

- Au niveau mondial et régional, développer des outils pour une meilleure intégration dans les programmes des jeunes de :
 - l'apprentissage interculturel,
 - l'éducation au développement,
 - l'éducation à la paix.
- Recueillir et diffuser les « pratiques prometteuses » par l'intermédiaire des Bureaux Régionaux pour montrer comment le partenariat bilatéral ou multilatéral est de nature à favoriser ce travail.

Les échanges de jeunes

- Développer au niveau mondial un site web pour faciliter les contacts et permettre aux jeunes des branches aînées de construire des projets d'échange et de rencontre.
- Développer des outils pour une meilleure préparation des échanges:
 - Découverte et respect interculturels,
 - Egalité et réciprocité,
 - Méthode d'élaboration et d'évaluation du projet.
- Recueillir et diffuser les « pratiques prometteuses » par l'intermédiaire des Bureaux Régionaux pour montrer comment le partenariat bilatéral ou multilatéral est de nature à favoriser ce travail.

Le soutien matériel et financier

- Soutenir les OSN pour la recherche de fonds en particulier en développant le rôle des Bureaux Régionaux comme intermédiaires entre partenaires potentiels.

- Développer et diffuser des outils de partenariat, par exemple : modèles de convention, méthodes de gestion et d'évaluation.
- Renforcer et développer les réseaux de partenariat multilatéral.

En conclusion

Je souhaite que l'ensemble des organisations membres de l'OMMS prennent conscience de l'intérêt de la Charte de Marrakech, à l'élaboration de laquelle un si grand nombre d'entre elles ont participé, pour promouvoir un partenariat réciproque et équitable seul capable de promouvoir une réelle solidarité internationale sans laquelle notre Mouvement ne pourrait pas être la fraternité mondiale créative et innovante voulue par notre fondateur.

Cette solidarité internationale est par ailleurs le vecteur indispensable de l'éducation des futurs citoyens du monde que les urgences actuelles exigent plus qu'à n'importe quel moment de l'histoire.

Rappelons-nous la phrase de Robert Baden-Powell, citée par Jacques Moreillon dans son rapport :

« Le but de l'éducation a bien été résumé en ces mots:

L'on ne peut dire d'aucun homme qu'il est éduqué s'il n'a pas la volonté, le désir et aussi la capacité technique de faire sa part dans le travail mondial. Et voilà le principal chemin du bonheur et de la prospérité pour tous. »

Je vous remercie.